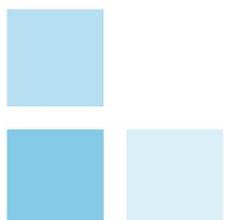


# **Examen professionnel fédéral supérieur (EPS) d'experte / expert en conseil de diabétologie**

## **Partie d'examen 2 : Présentation du travail de diplôme**

### **Guide pour la candidate / le candidat**

Version valable dès 2024



## **Principes fondamentaux**

Ce guide de présentation du travail de diplôme (partie 2 de l'examen) explique ce à quoi il faut faire attention lors de la présentation du travail de diplôme.

## **Bases légales**

Les principales bases légales sont le règlement d'examen et les directives. Ces documents sont publiés sur le site Internet de l'EPSanté.

## **Objectifs de la présentation du travail de diplôme**

L'objectif de la présentation est d'exposer les principaux points du travail de diplôme de façon structurée et logique, d'une manière compétente et convaincante. La candidate / le candidat est en mesure de présenter de manière convaincante et adaptée au destinataire la situation traitée ainsi que les conclusions pour son futur travail, dans une structure clairement identifiable.

Lors de la présentation, la candidate / le candidat montre, si nécessaire, l'évolution qui s'est produite depuis la remise du travail de diplôme dans la situation professionnelle thématique. Ils / elles réfléchissent de manière critique à cette évolution.

## **Exigences générales**

La candidate / le candidat choisit des moyens de présentation appropriés (par ex. présentation PowerPoint, affiches, illustrations, documents imprimés, etc.)

La présentation dure 13 minutes au minimum et 15 au maximum,

Si la présentation est présentée sous forme électronique, il faut également apporter une impression papier. Le secrétariat d'examen informe sur l'équipement des salles avec la convocation à l'examen.

La présentation et l'entretien qui suivent ont lieu en français.

## Critères d'évaluation

Parties évaluées	Critères d'évaluation
Critères relatifs au contenu professionnel	
Déroulement général	La présentation est structurée de façon claire et logique.
	Elle comprend les principaux points du travail de diplôme.
Affirmations, arguments, résultats et conclusions	Le choix des affirmations, arguments, résultats et conclusions présentés est adéquat et compréhensible.
	Les affirmations, les arguments, les résultats et les conclusions sont liés au contexte de la pratique professionnelle personnelle.
	Les affirmations, les arguments, les résultats et les conclusions font l'objet d'une réflexion critique sur la base de l'expertise professionnelle acquise.
	Les affirmations et les arguments qui vont au-delà du travail de diplôme sont professionnellement corrects.
Critères formels	
Moyens auxiliaires	Les moyens didactiques utilisés soutiennent / complètent les affirmations.
Cadre temporel	Le cadre temporel a été respecté.
Langage	La candidate / le candidat parvient à capter l'attention de son auditoire durant son exposé.
	L'argumentation orale est claire et précise.
	La terminologie professionnelle est correcte.
Aisance en public	La candidate / le candidat adopte un langage corporel professionnel et convaincant (y compris le contact visuel).